Saint-Placide, le 18 mai 2021

Suivant l'Arrêté ministériel du ministre de la Santé et des Services sociaux qui prolonge l'état d'urgence sanitaire, le Conseil municipal est autorisé à siéger à huis clos et les membres du Conseil municipal sont autorisés à prendre part, délibérer et à voter à une séance par tout moyen de communication.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide, tenue le 18 mai 2021, par visioconférence, sous la présidence de M. le Maire Richard Labonté.

Sont aussi présents :

| | |
|---|---|
| Mmes les conseillères : | Marie-Ève D'Amour<br>Brigitte DesRosiers<br>Stéphanie Gingras |
| MM. les conseillers : | Pierre Laperle<br>Jacques Nantel<br>Martin St-Pierre |

et M. le directeur général, Mathieu Dessureault.

M. le Maire, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance tenue par visioconférence.

**RÉSOLUTION**
**65-05-2021**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par Mme la conseillère Stéphanie Gingras, appuyé par M. le conseiller Jacques Nantel et résolu unanimement** d'adopter l'ordre du jour suivant :

**1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1. Séance ordinaire du 20 avril 2021 ;

**4. CORRESPONDANCE**

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
**(Jacques Nantel et Brigitte DesRosiers)**

5.1. Présentation des comptes à payer ;
5.2. Mandat pour service d'audit et de vérification comptable pour l'année 2020 ;
5.3. Mandat pour la réfection et la peinture des portes de l'église ;
5.4. Procuration générale- Service financier ;
5.5. Résolution désignant un nouvel administrateur auprès de la Caisse Desjardins ;

**6. TRANSPORT**
**(Martin St-Pierre et Pierre Laperle)**

**7. HYGIÈNE DU MILIEU**
**(Brigitte DesRosiers et Stéphanie Gingras)**

7.1. Mandat pour diagnostic et recherche en eau à AKIFER ;

**8. AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT**
**(Marie-Ève D'Amour et Jacques Nantel)**

8.1. Dépôt du rapport d'émission des permis ;

8.2. Mandat à Vivre en Ville afin de brosser un portrait et d'élaborer un projet urbanistique pour Saint-Placide ;

**9. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS**
**(Stéphanie Gingras et Marie-Ève D'Amour)**

9.2. Désignation du signataire dans le cadre de la subvention Fonds Régions et Ruralité volet 4 (FRR v-4)

**10. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE**
**(Pierre Laperle et Martin St-Pierre)**

10.1. Dépôt du rapport des interventions du Service Sécurité incendie (ND/502-115-001) ;

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE**

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**RÉSOLUTION 66-05-2021**

### 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2021

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal reconnaissent avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2021.

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par Mme la conseillère Stéphanie Gingras, appuyé par M le conseiller Jacques Nantel et résolu unanimement** d'adopter, le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2021.

**ADOPTÉE**

## 4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Le directeur général fait part de la correspondance reçue au bureau municipal durant le mois et conserve les documents aux archives de la Municipalité.

## 5 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**RÉSOLUTION 67-05-2021**

### 5.1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER
(Référence dossier : 207-120-001)

**Il est proposé par M le conseiller Jacques Nantel appuyé par M le conseiller Martin St-Pierre et résolu unanimement** d'approuver la liste des comptes à payer apparaissant aux livres comptables de la Municipalité de Saint-Placide en date du 18 mai 2021 pour un montant de 127 216.79 $ :

| | |
|---|---|
| Registre des chèques (12569 à 12619) | 63 746.10 $ |
| Registre des prélèvements (4686 à 4700) | 26 182.29 $ |
| Liste des dépôts directs : | 37 288.40 $ |
| **MONTANT TOTAL :** | **127 216.79 $** |

**Il est de plus résolu** que le maire ou le maire suppléant, le directeur général ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION**
**68-05-2021**

**5.2 MANDAT POUR SERVICE D'AUDIT ET DE VÉRIFICATION COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à l'invitation de firme comptable pour effectuer les audits et la vérification comptable pour l'exercice financier de l'année 2020 ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par, appuyée par et résolu unanimement** d'accepter la soumission de la firme comptable Amyot et Gélinas tel que soumissionné selon la formule suivante :

- 10 900 $ plus les taxes applicables pour le mandat d'audit, incluant la préparation de la déclaration fiscale, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020
- 1 000 $ plus les taxes applicables pour le mandat de consolidation du rapport financier avec celui de la RIADM, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020
- 850 $ plus les taxes applicables pour le mandat d'audit de Recyc-Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

**Il est de plus résolu** que le maire ou le maire suppléant, le directeur général ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION**
**69-05-2021**

**5.3. MANDAT POUR LA RÉFECTION ET LA PEINTURE DES PORTES DE L'ÉGLISE**

**CONSIDÉRANT QU'il** est devenu plus que nécessaire de procéder à réfection et à la peinture des portes de l'église de la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT** les nombreuses démarches entreprises et invitations à soumissionner auprès d'entrepreneurs spécialisées ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par, appuyés par et résolu unanimement** d'octroyer au mandat à Peinture 360 pour un montant de 4 600 $ plus les taxes applicables afin de procéder tel que soumissionné à la réfection et à la peinture des portes de l'église

**Il est de plus résolu** que le maire ou le maire suppléant, le directeur général ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION**
**70-05-2021**

**5.4. PROCURATION GÉNÉRALE- SERVICE FINANCIER**

**Il est proposé par M le conseiller Jacques Nantel, appuyé par M le conseiller Martin St-Pierre et résolu unanimement de** nommer M. René Tousignant Directeur général adjoint, co-responsables des services électroniques ou tout autre services tant offerts par Revenu Québec ou d'autres organisme gouvernementaux ou municipaux lui donnant ainsi accès à toutes les informations relatives à la Municipalité et lui permettant d'agir pour et au nom de la Municipalité.

**Il est de plus résolu que** le maire ou le maire suppléant, le Directeur général et le Directeur général adjoint soient autorisés à signer toute procuration et tout autre document relatif à l'autorisation nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION**
**71-05-2021**

**5.5. RÉSOLUTION DÉSIGNANT UN NOUVEL ADMINISTRATEUR AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS**

**Il est proposé par M le conseiller Jacques Nantel, appuyé par Mme la conseillère Stéphanie Gingras et résolu unanimement** de désigner M René Tousignant, directeur général adjoint, comme administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'il soit conséquemment, investis de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin ;

**Il est de plus résolu que** le maire ou le maire suppléant, le Directeur général et le Directeur général adjoint soient autorisés à signer toute procuration et tout autre document relatif à l'autorisation nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

**ADOPTÉE**

**6. TRANSPORT (Martin St-Pierre et Pierre Laperle)**

**7. HYGIÈNE DU MILIEU (Brigitte DesRosiers et Stéphanie Gingras)**

**RÉSOLUTION**
**72-05-2021**

**7.1 MANDAT POUR DIAGNOSTIC ET RECHERCHE EN EAU A AKIFER**

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de procéder à un diagnostic et une recherche en eau afin de sécuriser la source d'eau potable actuelle mais aussi, afin de procéder aux recherches permettant d'ajouter à notre capacité en eau éventuelle ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers, appuyés par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour et résolu unanimement** d'octroyer un mandat à la firme AKIFER afin d'effectuer la recherche en eau et la vérification du puits municipal tel que dument soumissionné pour la somme de 6 050 $ plus les taxes applicables ;

**Il est de plus résolu** que le maire ou le maire suppléant, le directeur général ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

**ADOPTÉE**

## 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

**(Marie-Ève D'amour et Jacques Nantel)**

### 8.1. DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉMISSION DES PERMIS

Chaque membre du Conseil municipal ayant reçu copie, le directeur général dépose le rapport d'émission des permis du mois d'avril 2021 préparé par Mme Laurie Giraldeau, directrice du Service de l'urbanisme.

**RÉSOLUTION 73-05-2021**

### 8.2. MANDAT À VIVRE EN VILLE AFIN DE BROSSER UN PORTRAIT ET D'ÉLABORER UN PROJET URBANISTIQUE POUR SAINT-PLACIDE

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Placide a été sélectionnée dans le cadre du projet *Assurer la transformation durable des milieux touchés par les inondations* menées par Vivre en Ville le tout, grâce à l'aide financière du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour, appuyés par Mme la conseillère Stéphanie Gingras et résolu unanimement** d'octroyer un mandat à Vivre en Ville pour un montant n'excédant pas 15 000 $ plus les taxes applicables, tel que dument soumissionné en date du 16 mars 2021, afin de :

- Réaliser un diagnostic urbanistique de la municipalité
- Dresser un portrait socioéconomique sommaire
- Dresser le portrait des espaces urbanisés sous-utilisés
- Élaborer un projet urbanistique
- Élaborer des propositions d'aménagement

**Il est de plus résolu** que le maire ou le maire suppléant, le directeur général ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

**ADOPTÉE**

## 9. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS

**(Stéphanie Gingras et Marie-Ève D'Amour)**

**RÉSOLUTION 74-05-2021**

### 9.1. DÉSIGNATION DU SIGNATAIRE DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4 (FRR V-4)

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu de remplacer la signataire désignée dans le cadre de la

subvention du Fonds Régions et Ruralité Volet 4 à la suite de son départ de la Municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par Mme la conseillère Stéphanie Gingras, appuyés par M le conseiller Jacques Nantel et résolu unanimement** de nommer M René Tousignant, directeur adjoint, comme signataire autorisé pour et au nom du Conseil pour tout document relatif à la Subvention du Fonds Régions et Ruralité Volet 4.

**ADOPTÉE**

## 10. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

**(Pierre Laperle et Martin St-Pierre)**

### 10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

(Référence dossier : 502-115-001)

Chaque membre du Conseil municipal ayant reçu copie, le directeur général dépose le rapport des interventions du Service Sécurité incendie pour le mois d'avril 2021 préparé par M. Daniel Lalonde, directeur.

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire répond aux questions soumises par courriel.

**RÉSOLUTION**
**75-05-2021**

## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers, appuyé par M le conseiller Jacques Nantel**, **et résolu unanimement** de lever la présente séance.

**ADOPTÉE**

| | |
|---|---|
| M. Richard Labonté | M. Mathieu Dessureault |
| Maire | Directeur général |